

FORMULAIRES CERFA
MAMMIFERES



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de
flore sauvage protégées

A. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie
Adresse : 1/7 rue Jean Monnet
Commune : CHATENAY-MALABRY
Code postal : 92298
Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
Qualification : Directeur Général

B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés

Espèce animale concernée	Description
Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Destruction d'un bâtiment permettant le gîte diurne estival
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Destruction d'un bâtiment permettant le gîte diurne estival
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Destruction d'un bâtiment permettant le gîte diurne estival
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Destruction de bâtiments abritant un gîte de reproduction de l'espèce
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Destruction d'un bâtiment propice au gîte diurne estival
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	Destruction de bâtiment permettant le gîte diurne estival

C. Quelles est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes

D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation

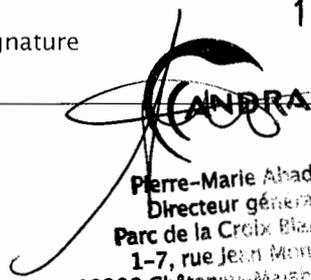
Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Les travaux détruiront 2 bâtiments favorables à la reproduction du Petit Rhinolophe et au repos des autres espèces.
Altération	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dégradation	<input checked="" type="checkbox"/>	

E. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation

Préciser la période : Destruction à l'automne (Septembre-novembre 2018)		
G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation		
Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)	
Départements :	Haute-Marne	
Cantons :	Eurville-Bienville	
Communes :	Osne-le-Val	
H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable		
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>	MR03 - Phasage des travaux (restauration de gîtes avant destruction des gîtes existants) MR04 - Aménagements d'habitats de substitution pour les espèces (3 combles/étages et 2 caves)
Mesures de protection réglementaires		-
Mesures contractuelles de gestion de l'espace		-
Renforcement des populations de l'espèce		-
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>	ME01 - Conservation de certains bâtiments ME02 - Conservation de caves propices aux Chiroptères MR02 - Réalisation des travaux aux périodes favorables MR05 - Gestion des éclairages MR07 - Sensibilisation et information du personnel de chantier
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.		
I. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération		
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.		
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à CHATENAY-MALABRY le Votre signature	12 JUIN 2018


Pierre-Marie Abadie
 Directeur général
 Parc de la Croix Blanche
 1-7, rue Jean Monnet
 92298 Châtenay-Malabry Cedex
 Tél. : 01 46 11 80 00



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION POUR

 LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT LA DESTRUCTION LA PERTURBATION INTENTIONNELLE DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie

Adresse : 1/7 rue Jean Monnet

Commune : CHATENAY-MALABRY

Code postal : 92298

Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Qualification : Directeur Général

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Espèce animale concernée	Quantité	Description
Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Non quantifiable	Dérangement d'individus
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Non quantifiable	
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Non quantifiable	
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Non quantifiable	
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Non quantifiable	
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	Non quantifiable	

C. Quelles est la finalité de l'opération

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	

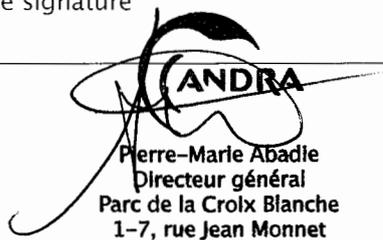
Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes

D. Quelles sont les modalités et les techniques de l'opération

1. Capture ou enlèvement

Capture définitive	<input type="checkbox"/>		
Capture temporaire	<input type="checkbox"/>		
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche : -			
Capture manuelle	<input type="checkbox"/>	Capture au filet	<input type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input type="checkbox"/>	Pièges	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de capture	<input type="checkbox"/> Préciser :		
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>		

Utilisation d'émissions sonores		<input type="checkbox"/>
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :		
2. Destruction		
Destruction de nids	<input type="checkbox"/>	
Destruction des œufs	<input type="checkbox"/>	
Destruction des animaux	<input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs
	<input type="checkbox"/>	Par pièges létaux
	<input type="checkbox"/>	Par capture et euthanasie
	<input type="checkbox"/>	Par arme de chasse
	<input type="checkbox"/>	Autres moyens
3. Perturbation intentionnelle		
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Éclairage du chantier
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Utilisation d'autres moyens	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Perturbations visuelles et sonores lors des travaux
E. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération		
Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :
F. Quelle est la période ou la date de l'opération		
Préciser la période : Destruction des bâtiments à l'automne (septembre-novembre 2018)		
G. Quels sont les lieux de l'opération		
Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)	
Départements :	Haute-Marne	
Cantons :	Eurville-Bienville	
Communes :	Osne-le-Val	
H. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable		
Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	MR02 - Réalisation des travaux aux périodes favorables MR03 - Phasage des travaux (restauration de gîtes avant destruction des gîtes existants)
Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>	-
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	-
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>	MR04 - Aménagements d'habitats de substitution pour les espèces (3 combles/étages et 2 caves)
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.		
I. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération		
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :		
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.		
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à CHATENAY-MALABRY le 12 JUL. 2018 Votre signature	


ANDRA
 Pierre-Marie Abadie
 Directeur général
 Parc de la Croix Blanche
 1-7, rue Jean Monnet
 92298 Châtenay-Malabry Cedex
 Tél. : 01 46 11 80 00

FORMULAIRES CERFA
AVIFAUNE



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de
flore sauvage protégées

A. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie
Adresse : 1/7 rue Jean Monnet
Commune : CHATENAY-MALABRY
Code postal : 92298
Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
Qualification : Directeur Général

B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés

Espèce animale concernée	Description
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	Destruction d'un bâtiment favorable à la reproduction de l'espèce
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Linotte mélodieuse <i>Carduelis cannabina</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Destruction d'un bâtiment favorable à la reproduction de l'espèce
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	Destruction d'un bâtiment favorable à la reproduction de l'espèce
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	Destruction d'un bâtiment et de trame végétale favorable à la reproduction de l'espèce

C. Quelles est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes

D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation

Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Les travaux détruiront des bâtiments et des zones de friche favorables à ces espèces
Altération	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dégradation	<input checked="" type="checkbox"/>	

E. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation

Préciser la période : Destruction des bâtiments à l'automne (septembre-novembre 2018)

G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation

Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)
Départements :	Haute-Marne
Cantons :	Eurville-Bienville
Communes :	Osne-le-Val

H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>	MR04 - Aménagements d'habitats propices à l'accueil des espèces
Mesures de protection réglementaires		-
Mesures contractuelles de gestion de l'espace		-
Renforcement des populations de l'espèce		-
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>	ME01 - Conservation de certains bâtiments ME02 - Conservation de caves propices aux Chiroptères MR02 - Réalisation des travaux aux périodes favorables MR03 - Phasage des travaux MR05 - Gestion des éclairages MR07 - Sensibilisation et information du personnel de chantier

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.

I. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à CHATENAY-MALABRY
le **12 JUL. 2018**
Votre signature


Pierre-Marie Abadie
Directeur général
Parc de la Croix Blanche
1-7, rue Jean Monnet
92298 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : 01 46 11 80 00



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION POUR

 LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT LA DESTRUCTION LA PERTURBATION INTENTIONNELLE DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

J. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie

Adresse : 1/7 rue Jean Monnet

Commune : CHATENAY-MALABRY

Code postal : 92298

Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Qualification : Directeur Général

K. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Espèce animale concernée	Quantité	Description
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>	Non quantifiable	Dérangements visuels et auditifs lors des travaux
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Non quantifiable	
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	Non quantifiable	
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>	Non quantifiable	
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	Non quantifiable	
Linotte mélodieuse <i>Carduelis cannabina</i>	Non quantifiable	
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i>	Non quantifiable	
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i>	Non quantifiable	
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Non quantifiable	
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	Non quantifiable	
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>	Non quantifiable	
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Non quantifiable	
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	Non quantifiable	
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i>	Non quantifiable	

L. Quelles est la finalité de l'opération

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	

Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	
Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes			
M. Quelles sont les modalités et les techniques de l'opération			
4. Capture ou enlèvement			
Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Avec relâcher sur place	<input type="checkbox"/> Avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
Capture temporaire	<input type="checkbox"/>		
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche : -			
Capture manuelle	<input type="checkbox"/>	Capture au filet	<input type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input type="checkbox"/>	Pièges	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de capture	<input type="checkbox"/> Préciser :		
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>		
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>		
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :			
5. Destruction			
Destruction de nids	<input type="checkbox"/>		
Destruction des œufs	<input type="checkbox"/>		
Destruction des animaux	<input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par pièges létaux	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par capture et euthanasie	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par arme de chasse	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Autres moyens	Préciser :
6. Perturbation intentionnelle			
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'autres moyens	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Perturbations visuelles et sonores lors des travaux	
N. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération			
Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue	
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
O. Quelle est la période ou la date de l'opération			
Préciser la période : Automne (Septembre-novembre 2018)			
P. Quels sont les lieux de l'opération			
Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)		
Départements :	Haute-Marne		
Cantons :	Eurville-Bienville		
Communes :	Osne-le-Val		
Q. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable			
Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	-	
Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>	-	
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	-	
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>	-	

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.

R. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

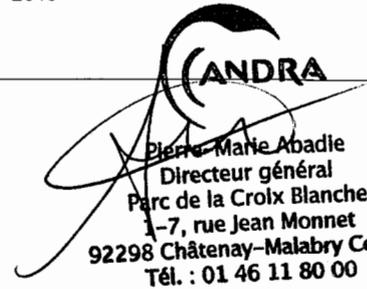
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à CHATENAY-MALABRY

le **12 JUL. 2018**

Votre signature



CANDRA
Pierre-Marie Abadie
Directeur général
Parc de la Croix Blanche
1-7, rue Jean Monnet
92298 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : 01 46 11 80 00

FORMULAIRES CERFA
BATRACIENS ET REPTILES



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de
flore sauvage protégées

A. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie

Adresse : 1/7 rue Jean Monnet

Commune : CHATENAY-MALABRY

Code postal : 92298

Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Qualification : Directeur Général

B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés

Espèce animale concernée	Description
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Perturbation de zones de gravats propices à la reproduction et au nourrissage de l'espèce
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	Perturbation de zones de gravats propices à la reproduction et au nourrissage de l'espèce

C. Quelles est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes

D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation

Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Les travaux détruiront et perturberont des zones de gravats propices à la reproduction et au nourrissage de l'espèce
Altération	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dégradation	<input checked="" type="checkbox"/>	

E. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :

F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation

Préciser la période : Destruction entre septembre et novembre 2018

G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation

Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)
Départements :	Haute-Marne
Cantons :	Eurville-Bienville
Communes :	Osne-le-Val

H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>	MR04 - Mise en place d'hibernaculums et réhabilitation d'une mare en cours de comblement
Mesures de protection réglementaires		-
Mesures contractuelles de gestion de l'espace		-
Renforcement des populations de l'espèce		-
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/>	ME01 - Conservation de certains bâtiments MR01 - Balisage du chantier MR02 - Réalisation des travaux aux périodes favorables MR03 - Phasage des travaux MR05 - Gestion des éclairages MR07 - Sensibilisation et information du personnel de chantier
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.		
I. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération		
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.		
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à CHATENAY-MALABRY le 12 JUL. 2018 Votre signature	



CANDRA
Pierre-Marie Abadie
Directeur général
Parc de la Croix Blanche
1-7, rue Jean Monnet
92298 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : 01 46 11 80 00



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION POUR

 LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT LA DESTRUCTION LA PERTURBATION INTENTIONNELLE DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. Votre identité

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : ANDRA

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : M. ABADIE Pierre-Marie

Adresse : 1/7 rue Jean Monnet

Commune : CHATENAY-MALABRY

Code postal : 92298

Nature des activités : 7490 B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Qualification : Directeur Général

B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération

Espèce animale concernée	Destructions	Déplacements	Description
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	20 individus	30 individus	Destruction d'individus lors de la réalisation des travaux Déplacement des individus en phase chantier
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>	5 individus	5 individus	
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	10 individus	10 individus	
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	20 individus	20 individus	

C. Quelles est la finalité de l'opération

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réhabilitation d'un site industriel patrimonial, mise en sécurité, dépollution et démolition d'anciens bâtiments industriels vétustes

D. Quelles sont les modalités et les techniques de l'opération

7. Capture ou enlèvement

Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés : les individus capturés seront relâchés en sur le site de compensation créé à proximité (travaux de restauration programmé avant le déplacement). Les individus capturés seront relâchés juste en dehors de l'emprise du projet Avec relâcher sur place <input checked="" type="checkbox"/> Avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
Capture temporaire	<input checked="" type="checkbox"/>	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâche : -

Capture manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Capture au filet	<input checked="" type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input checked="" type="checkbox"/>	Pièges	<input type="checkbox"/> Préciser :
Autres moyens de capture	<input type="checkbox"/> Préciser :		

Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>		
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>		
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :			
8. Destruction			
Destruction de nids	<input type="checkbox"/>		
Destruction des œufs	<input checked="" type="checkbox"/>		
Destruction des animaux	<input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par pièges létaux	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par capture et euthanasie	Préciser :
	<input type="checkbox"/>	Par arme de chasse	Préciser :
	<input checked="" type="checkbox"/>	Autres moyens	Préciser : Mortalité lors de la réalisation des travaux
9. Perturbation intentionnelle			
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Utilisation d'autres moyens	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Perturbations visuelles et sonores lors de la réalisation des travaux	
E. Quelle est la qualification des personnels encadrants l'opération			
Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Ingénieur d'étude écologue	
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Autres formations	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
F. Quelle est la période ou la date de l'opération			
Préciser la période : Réalisation des travaux à l'automne (septembre-novembre 2018)			
G. Quels sont les lieux de l'opération			
Régions administratives :	Grand-Est (Champagne-Ardenne)		
Départements :	Haute-Marne		
Cantons :	Eurville-Bienville		
Communes :	Osne-le-Val		
H. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien de l'espèce concernée dans un état de conservation favorable			
Relâcher des animaux capturés	<input type="checkbox"/>	-	
Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>	-	
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	-	
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>	-	
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction des impacts résiduels est présenté dans le présent dossier.			
I. Comment sera établi le Compte-rendu de l'opération			
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :			
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les comptes rendus du suivi des travaux seront réalisés par l'ingénieur écologue choisi par le maître d'ouvrage, en charge du suivi du chantier. Ces comptes rendus seront transmis au service instructeur de la DREAL concernée.			
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à CHATENAY-MALABRY le 12 JUL. 2018 Votre signature		


CANDRA
Pierre-Marie Abadie
Directeur général
Parc de la Croix Blanche
1-7, rue Jean Monnet
92298 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : 01 46 11 80 00